

TABLE II

Colonne A.—Année d'admission.

- " 1.—Valeur présente de l'assurance en vigueur.
- " 2.—Valeur présente moyenne de chaque \$1,000.
- " 3.—Valeur présente des cotisations futures.
- " 4.—Valeur présente moyenne des cotisations par \$1,000.
- " 5.—Réserve requise pour maintien des taux fixes.
- " 6.—Réserve pour chaque \$1,000. d'assurance.

A	1	2	3	4	5	6
1910	\$1,772,898	\$280.06	\$1,656,286	\$261.64	\$116,612	\$18.42
1911	2,379,033	275.65	2,200,187	254.93	178,846	20.72
1912	2,776,111	275.42	2,528,098	250.81	248,013	24.61

Vous pourrez constater par ce deuxième tableau que la réserve requise a plus que doublé; l'augmentation depuis la fin de 1910 à celle de 1911 a été de \$62,234. et celle de la fin de 1911 à celle de 1912 de \$69,167. formant un total de \$131,401. alors que la réserve requise à la fin de l'année 1910 n'était que de \$116,612.

Cette réserve, bien entendu, a été amassée par l'accumulation des cotisations payées par ces membres, admis depuis 1907; en outre, cette partie de votre réserve a aidé matériellement les membres admis avant 1906 et a été d'une grande assistance lors du rajustement des taux qui a placé tous les certificats en vigueur de votre Société sur une base solide et inébranlable sans pour cela imposer à personne un fardeau trop onéreux. Comme fait l'existence de cette masse d'assurance placée à des taux adéquats, dont la réserve grandit sans cesse, dont chaque membre paie des taux suffisants, dont la moyenne de mortalité est très favorable, a constitué une aide précieuse pour le placement sur une base de solvabilité de l'assurance en vigueur avant 1906, et a largement contribué au succès complet et rapide remporté par votre Société dans le règlement de cette question